

EXTRAIT du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 1^{er} octobre 2015

Convocation du 21/09 /2015

Présents: Jean-Noël BLANC, Sonia BRETON, Claire DANJEAN, Marie GERMAIN, Georges GOULY, Gérard JANODET, Colette LOMBARD, Christian MOREL, Guy MOREL, Apolline PHILILPPON, Georges PUTHET, Pierre VIALAIT.

Excusés : Claude GRENIER, René PUTIN.

Sous la présidence de Georges GOULY, maire

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente du jeudi 20 août 2015 est approuvé à l'unanimité.

Ecole – Regroupement Pédagogique Intercommunal –

Suite à la rentrée scolaire du 1^{er} septembre 2015, les élus de Beaupont et Domsure se sont déplacés dans les écoles du RPI le 14/09/2015.

Effectifs : 114 élèves (117 à la rentrée 2014/2015) dont 65 élèves de Beaupont

BEAUPONT : 64

Laurence Venet : 24 élèves (11 CP, 13 CE1), dont 14 élèves de Beaupont

Alexandra Robert : 19 élèves (12CE2, 7 CM1), dont 10 élèves de Beaupont

Cécile Ferlet – Directrice : 21 élèves (9 CM1 – 12 CM2), soit 10 élèves de Beaupont

DOMSURE : 50

Anne-Sophie Brunet – Directrice : 27 élèves (12 PS, 15 MS), soit 17 de Beaupont

Monique Dilhalaoua : 23 élèves (14 GS, 9 CP), dont 14 élèves de Beaupont

Modification des rythmes scolaires au 1^{er} novembre 2015 – Délibération DEL20151001001

VU l'avis favorable du conseil d'école du 9 juin 2015 concernant la modification des rythmes scolaires à l'école de Beaupont (pour répondre aux problèmes liés aux horaires du bus qui n'a que 5mn le mercredi en fin de matinée pour relier Domsure et Beaupont) ;

Le conseil municipal EMET un avis favorable pour modifier, à compter du 1^{er} novembre 2015, les horaires comme suit :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45 – 12h	8h45 – 12h	8h45 – 11h40 (au lieu de 11h35)	8h45 – 12h	8h45 – 12h
13h45 – 16h20	13h50 – 15h15 (au lieu de 13h45)		13h45 – 16h20	13h45 – 15h15

Cette délibération sera transmise à l'Inspection Académique pour rédaction d'un arrêté.

Classe de découverte en mai-juin 2016

Par courrier du 7 septembre, les enseignantes du RPI informent les communes de Beaupont et Domsure de leur projet d'une classe de découverte en mai-juin 2016.

Si le conseil retient cette demande, celle-ci ne peut toutefois être envisagée sur cette année scolaire mais sur 2016/2017, voire l'année suivante.

Aménagement des abords de l'école et de l'église –

Le maire, assisté d'une commission d'élus, ont rencontré l'agence départementale d'ingénierie de l'Ain (M. Galland) le mercredi 23 septembre. Ils se sont rendus devant l'école en fin de matinée, lors de la sortie des élèves et de l'arrivée des cars. L'agence nous fournira 3 propositions mi-octobre.

Réforme territoriale-

Loi NOTRe : Nouvelle Organisation Territoriale de la République

Chaque élu s'est vu remettre un document de travail élaboré par la Communauté de Communes du Canton de Coligny (bureau du 8/9/2015) :

- échancier
- plan : périmètre des intercommunalités et leurs populations
- fiche d'identité de la CCCC et ses compétences.

Echéancier :

- 7/08/2015 : promulgation de la loi NOTRe
- 31/10/2015 : date limite de transmission du projet du schéma départemental de coopération intercommunale. Elaboré par le préfet, le schéma déterminera sur carte les nouveaux EPCI (communauté de communes, communautés d'agglomération, etc) de l'Ain. Pour ce qui nous concerne, présentation du projet de fusion à la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) le 12 octobre 2015
- 31/12/2015 : fin de consultation des communes et des EPCI sur le projet
- 31/03/2016 : date butoir pour la décision du préfet arrêtant le schéma départemental
- 15/06/2016 : date butoir pour l'arrêté préfectoral de projet de périmètre des nouveaux EPCI
- Le préfet a 75 jours pour notifier pour accord des communes incluses dans le périmètre du nouvel EPCI et notifier pour avis simple aux EPCI concernés par le projet de périmètre.
- Fin août 2016 : date butoir pour retour de la décision des communes et des avis des EPCI. A défaut de délibération dans le délai, l'avis est réputé favorable
Périmètre validé si : accord de la moitié au moins des conseils municipaux du nouvel EPCI, représentant au moins la moitié de la population total + accord de la commune dont la population est la plus nombreuse si celle-ci représente plus d'un tiers de la population totale.
A défaut d'accord à a majorité qualifiée, le Prêt peut fusionner des EPCI sous conditions.
- 31/12/2016 : date butoir pour l'arrêté préfectoral de fusion des nouveaux EPCI : nom, siège, compétences.
- 1^{ER} janvier 2017 : naissance des nouveaux EPCI.

Le maire relate les différentes rencontres avec les EPCI limitrophes et celui de la communauté de communes de coligny, des fusions possibles. Il rappelle les échéances à ce rapprochement obligatoire qui devra permettre un niveau de population de 15 000 habitants.

Il apparaît que bon nombre d'EPCI alentour souhaite se regrouper avec Bourg en Bresse Agglomération (BBA).

Fusion de communes - Communes nouvelles -

Le maire relate sa rencontre du 2 septembre 2015 avec son homologue de Domsure, Yvan Pauget, et les possibilités d'un rapprochement à terme des deux communes.

USDB - Reversement de la subvention 2015 - Délibération DEL20151001005

Suite à l'assemblée générale du dimanche 21 juin à Domsure et à la rencontre avec les maires qui a suivi, le bureau du club de foot a décidé la mise en sommeil de celui-ci dès la saison 2015/2016.

En conséquence, l'association propose, d'un commun accord avec la commune, le reversement de la subvention de 920 € perçue au titre de 2015.

Avis favorable.

Sapeurs-Pompiers -

Achats d'équipement 2015 - Demande de subvention départementale - Délibération DEL20151001004

Le conseil municipal sollicite auprès du Conseil d'Administration du Service Départemental d'Incendie et Secours de l'Ain l'attribution d'une subvention pour les différents équipements réglés sur l'exercice 2015 à destination du centre de première intervention non intégré de Beaupont.

Congrès départemental samedi 3 octobre à Marboz / Cérémonie à 11h30

Association cantonale Jeunes Sapeurs-Pompiers : vendredi 4/09 à 20h, centre de secours de Coligny
Compte-rendu par Christian Morel. 5 nouveaux jeunes intègrent l'association. Aucun JSP de la commune.

Travaux communautaires 2015 sur voirie communale -

Il reste un reliquat non consommé de 8 000 €. Il sera reporté sur 2016.

Création du site internet – Pas de présentation du site. Une prochaine réunion aura lieu le vendredi 16/10 à 20h30. Les associations ont été sollicitées pour compléter l'espace qui leur est réservé (annonce, photos).

Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Pas d'avancement en raison des interrogations sur le devenir de la compétence.

Bâtiments communaux –

Eglise : vent violent du 16 septembre 2015

L'entreprise Humbert est intervenue le 18/09 pour recouvrir l'église sur 2 m² (tuiles déplacées) : coût de l'intervention avec une nacelle : 516 €. La facture sera présentée à notre compagnie d'assurances.

Sécheresse de l'été 2015 – Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle –

Pour répondre à la demande d'un particulier qui a subi de grosses dégradations sur son habitation principale (murs fissurés, carrelage fendu, etc), une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été établie le 21/9/2015.

Comité de fleurissement – 3^{ème} prix départemental (29 communes en compétition)

Visite du comité départemental les 18 et 19 août dernier. Remise des prix à Divonne les Bains le samedi 2/04/2016

1^{er} prix : Brion

2^{ème} : Monthieux

3^{ème} : Beaupont

7^è : Bény

14^è : Cormoz

Information :

– **Saint-Amour nature environnement – Projet d'une usine de méthanisation**

Courrier d'information.

Guy, Claude : **SIEA : commissions géographiques d'échanges** – lundi 26/10 à 18h à Attignat

Calendrier des fêtes 2016 : élaboration le dimanche 11 octobre à 10h à Beaupont

L'ordre du jour étant clos, le maire lève la séance.